LA FORMATION

ORGANISATION

En lien avec l'ENSA, les directions régionales chargées de la jeunesse et des sports et le pôle montagne (DDCS38) organisent les examens. Test technique et cycle préparatoire se déroulent dans les Alpes, les Vosges, les Pyrénées et le Jura, les épreuves de l'Eurostest dans les Alpes et les Pyrénées. Les stages en situation pédagogique doivent être réalisés dans des centres de formation agréées. Les Unités de Formation du 1er et du 2ème cycle sont organisées exclusivement par l'ENSA, sauf l'UF pratiques compétitives qui est déléguée à la FFS.

CONTENU

Les enseignements conduisant au DE de ski - moniteur national de ski alpin, comportent une partie commune à l'ensemble des filières des métiers sportifs de la montagne (FGCMEEESM) et une importante partie spécifique.
Celle-ci est axée sur la préparation au métier de moniteur de ski et comprend des enseignements qui portent pour l'essentiel sur l'acquisition decapacités techniques, le développement de compétences pédagogiques, l'approche des activités sur neige sous toutes ses formes ,l'encadrement du ski hors-piste hors zone glacière et la gestion du risque en milieu montagnard enneigé.

DUREE

La durée moyenne du cursus de formation est de sept ans à compter du cycle préparatoire.
La formation est dispensée selon la formule de l'alternance : cycles d'unités de formation et stages pédagogiques en centre de formations agréé.

CALENDRIER DE LA FORMATION
Information sur :
http://www.ensa.sports.gouv.fr/index.php/formation/top-variations-252/de-ski-alpin/calendrier-et-inscription-aux-formations-et-examens

COÛT

Le coût pédagogique de la formation s'élève, pour l'année 2020 à :
Cycle préparatoire : 630 €
FGCMEEESM : 322.50 €
1er cycle :
- UF Fondamentaux : 1946 €

2ème cycle
- UF Pratiques compétitives : 480 €
- UF Maîtrise : 973 €
- UF Approfondissement de la sécurité : 973 €

A ces frais pédagogiques, s'ajoutent des frais logistique et d'hébergement en fonction du lieu du stage.

FINANCEMENT

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilés en fonction de la situation des stagiaires. pour plus d'informations, se rendre sur le site internet de l'ENSA : http://www.ensa.sports.gouv.fr/index.php/84-examens-et-formations/financer-votre-formation/341-financement-de-la-formation

S'agissant d'une formation en alternance, les stages en centre de formation agréé sont rémunérés, ce qui permet d'amortir une part du coût pédagogiqque.

CONTACT

Site internet : www.ensa.sports.gouv.fr
Mail : ski-alpin@ensm.sports.gouv.fr

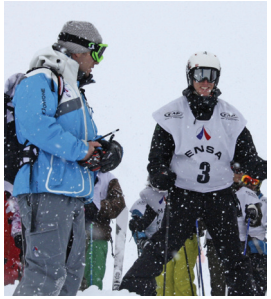

Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme
BP 24 74401 CHAMONIX cedex tél. 04 50 55 31 30
www.ensa.sports.gouv.fr infos : ski-alpin@ensm.sports.gouv.fr

DE de ski - Moniteur national de ski alpin

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

Comme l'ensemble des métiers sportifs de la montagne, le métier de moniteur de ski exige outre une parfaite maîtrise de l'activité, une solide motivation pédagogique et ...la passion de la montagne.

Le diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin, permet d'encadrer contre rémunération le ski alpin et ses activités dérivées (notamment le snowboard) dans l'ensemble des classes de la progression du ski alpin.

Le titulaire de ce diplôme qui porte le titre de moniteur national, peut exercer sur le domaine sécurisé des pistes et hors des pistes, à l'exception des zones glacières non balisées et des terrains dont la fréquentation fait appel aux techniques de l'alpinisme.

Le moniteur de ski alpin est un enseignant professionnel; son diplome d'état lui permet d'exercer soit en qualité de travailleur indépendant au sein d'une école de ski par exemple, soit en qualité de salarié (UCPA, villages de vacances ...) ou de toute autre structure.

Un recyclage est obligatoire tous les 6 ans.

Ce métier de contact et d'espace est une activité saisonnière (3 à 5 mois par an) qui reste soumise aux aléas de l'enneigement et aux inflexions du marché des loisirs.

Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme
BP 24 74401 CHAMONIX cedex tél. 04 50 55 31 30
www.ensa.sports.gouv.fr infos : ski-alpin@ensm.sports.gouv.fr

CURSUS DE FORMATION - Arrêté du 11 avril 2012 modifié

TEST TECHNIQUE D'ACCES

CYCLE PREPARATOIRE (2 SEMAINES)

Ouverture d'un livret de formation
et du premier temps de formation (3ans) délivré par le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

EPREUVE TECHNIQUE ou point FIS

Ouverture du deuxième temps de formation (3 ans + 1 an) délivré par le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Stage de sensibilisation (25 jours dans un centre agréé)
Encadrement hors des pistes exclus - classes débutants 1 et 2 «adultes et enfants

1er CYCLE (4 SEMAINES)

→ UF "Fondamentaux de l'enseignement du ski alpin en milieu montagnard enneigé" (4 semaines)

Ouverture du troisième temps de formation (4 ans + 2 ans)délivré par le Directeur général de l'ENSM, site ENSA

Stage d'application (25 jours dans un centre agréé)
Encadrement hors des pistes exclus - classes «adultes et enfants»

2 ème CYCLE (5 SEMAINES)

→ UF "pratiques compétitives" (1 semaine)

→ UF "Maitrise technique et pédagogique de l'enseignement du ski alpin, maitrise technique en sécurité des activités dérivées dont le snowboard" (2 semaines)

→ UF "Approfondissement de la sécurité sur pistes, hors des pistes et milieu montagnard enneigé, incluant l'épreuve de sécurité" (2 semaines)

Formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entrainement des sports de montagne (FGCMEEESM)

TEST TECHNIQUE

Placé sous la responsabilité de la DRJSCS

Objectifs : épreuve de performance qui atteste de l'aptitude technique du candidat à suivre la formation et qui consiste en un slalom en ski alpin (niveau chamois d'or).

Conditions d'inscription

- *Etre âgé de dix sept ans révolus au 31 décembre de l'année civile du test*

Le nombre d'inscriptions est limité à deux épreuves par saison.

CYCLE PREPARATOIRE

Placé sous la responsabilité de l'ENSA

Conditions d'inscription

- *Etre âgé de dix huit ans le premier jour de la formation*
- *Etre titulaire du PSC1 ou de l'AFPS*
- *Produire l'attestation de recensement ou du cerficat individuel de participation à la journée défense citoyenneté (JDC)*

Objectifs : Aborder la théorie et la technique des classes débutants à la classe 2, positionnement activités dérivés, dont le snowboard, capacité technique personnelle «virage expert-moniteur», principes élémentaires de sécurité et parfaire les compétences lingistiques.

EPREUVE TECHNIQUE - Règlement délégué U.E. ou point FIS

Placé sous la responsabilité de la DRJSCS

Objectifs : épreuve de performance qui valide l'aptitude technique et consiste en un slalom géant en ski alpin.

1er CYCLE

Placé sous la responsabilité de l'ENSA

UF FONDAMENTAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU SKI ALPIN EN MILIEU MONTAGNARD ENNEIGE

Objectif : étudier les éléments théoriques, pratiques et pédagogiques du ski alpin essentiellement dans la classe 2et 3; développer les éléments techniques de la classe 4 dont la capacité à réaliser le virage expert-moniteur.

Conditions d'inscription

- *Avoir validé au minimum 25 jours de stage de sensibilisation.*
- *Avoir validé l'épreuve technique depuis moins de cinq ans*
- *Posséder un deuxième temps de formation en cours de validité lors de la première inscription*

2 ème CYCLE

Placé sous la responsabilité de l'ENSA

UF PRATIQUES COMPETITIVES

Objectif : connaissance du cadre général de la FFS et des fondements théoriques de la pratique compétitive du ski alpin (tracés, règlement des concours) .

Conditions d'inscription

- *Avoir validé le premier cycle de formation du cursus*

UF «MAITRISE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU SKI ALPIN, MAITRISE TECHNIQUE EN SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS DÉRIVÉES DONT LE SNOWBOARD»

Objectif : développement des maîtrises technique et pédagogique de l'ensemble des classes, acquérir l'aptitude à évoluer en sécurité dans les disciplines dérivées, dont le snowboard, développer des capacités pour l'enseignement aux enfants ainsi qu'aux personnes en situation d'handicap.

Conditions d'inscription

- *Avoir validé au minimum 25 jours de stage d'application*
- *Avoir satisfait à la FGCMEEESM ou équivalent.*

UF «APPROFONDISSEMENT DE LA SÉCURITÉ SUR PISTES, HORS DES PISTES ET MILIEU MONTAGNARD ENNEIGÉ, INCLUANT L'EPREUVE DE SECURITE » (RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ U.E.)

Objectif : adaptation de l'enseignement technique et pédagogique à la pratique du hors-piste dans toutes les classes de la progression et capacité à gérer en autonomie un groupe en hors-piste.

Conditions d'inscription

- *Avoir validé l'UF Maîtrise*

Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme
BP 24 74401 CHAMONIX cedex tél. 04 50 55 31 30
www.ensa.sports.gouv.fr infos : ski-alpin@ensm.sports.gouv.fr

ENSA

ÉCOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE